

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	18 (1930)
<b>Heft:</b>	330
<b>Artikel:</b>	Les femmes et les partis politiques
<b>Autor:</b>	H.F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-259942">https://doi.org/10.5169/seals-259942</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les Femmes et les partis politiques

Il y a quelques mois l'auteur de ces lignes a développé devant les présidentes des Sections de l'Association suisse pour le suffrage féminin ses idées sur l'entrée des femmes dans les partis politiques. Tout en reconnaissant que les partis politiques sont une nécessité dans une démocratie comme points de concentration et de cristallisation des aspirations populaires, j'ai émis l'avis que les femmes doivent retarder leur entrée dans les partis et leur collaboration active jusqu'au moment où elles posséderont la plénitude des droits politiques.

Deux faits assez récents m'ont prouvé que j'avais raison. L'un a trait à l'Allemagne, l'autre à la Suisse. Qu'on me permette de les exposer brièvement.

A l'assemblée générale du Conseil national des femmes allemandes, qui a eu lieu en septembre 1929 à Königsberg, Mme Frances Magnus-Hausen a parlé sur ce sujet: *Dix ans de droits politiques pour les femmes allemandes*. L'oratrice a constaté le fait généralement connu que l'intérêt des femmes allemandes pour les partis politiques a beaucoup diminué, et en a marqué les causes:

« Il est certain, et nous devons formuler clairement une bonne fois cette accusation: aucun des partis politiques n'a compris la tâche qui lui incombaient au moment de l'entrée des femmes dans la vie politique. Nous ne voulons pas tant parler du fait qu'ils ont manqué, comme d'habitude, de parole en ne tenant pas compte des femmes dans la distribution des mandats et la constitution des autorités des partis; ce qui est, à mon avis, plus grave, c'est leur manque complet de compréhension spirituelle et morale vis-à-vis de ces jeunes forces neuves et vis-à-vis de la bonne volonté des femmes qui était en ce moment sans limites. Les partis politiques ne comprenaient-ils donc pas que les femmes ne demandaient pas mieux que de combattre pour un but idéal adapté à leurs forces? ne voyaient-ils pas que, grâce à leurs expériences, ils étaient appelés à devenir les conducteurs et les chefs de ces forces féminines? Les partis ont commis ici une faute historique qui, peut-être, se fait déjà sentir maintenant par leur appauvrissement continual, par le fait que de forces morales ils dégénèrent de plus en plus en organisations professionnelles ne poursuivant que des intérêts matériels. »<sup>1</sup>

Serait-ce différent en Suisse?

Aux assises du parti socialiste de 1929 à Magdebourg, l'une des femmes les plus en vue de ce parti, Mme Juchacz, membre du Reichstag, put dire dans un rapport sur *La femme dans la politique et l'économie publique* que, « lorsque dans des assemblées, des affaires intéressent les femmes doivent être traitées, les hommes disent qu'ils n'ont plus le temps et quittent la salle ». Sur 32 arrondissements 13 n'avaient délégué aucune femme aux assises du parti, bien que chaque délégation comptât six à sept membres.

Serait-ce différent en Suisse?

Ces deux citations peuvent suffire pour montrer quelle est la situation en Allemagne où les femmes possèdent leurs droits politiques.

Le second fait qui illustre l'attitude des hommes politiques et des chefs de partis en Suisse vis-à-vis du suffrage féminin s'est produit tout récemment pendant la campagne pour la révision constitutionnelle du monopole de l'alcool.

On a fait appel à la collaboration des femmes pour exercer leur influence sur leur mari et sur leurs fils. Mais lorsque notre Association pour le suffrage féminin a voulu placer ses affiches, on l'a priée d'y renoncer de peur que cette attitude déplaît à quelques électeurs et les engage à voter « non ». Mais on a oublié, semble-t-il, ceux qui auraient été heureux de voir leurs efforts secondés efficacement par les femmes. Or, de ceux-ci, les chefs de partis étaient sûrs d'avance, et l'on n'avait pas besoin d'avoir des égards pour eux.

Et lorsque, au courant des dernières semaines, on sentait passer, dans les conciliabules masculins, cette vague de pessimisme qui, jusqu'à la dernière minute a dominé les hommes politiques, il suffisait de dire: « Ne serions-nous pas bien

tranquilles sur le sort de la révision si les femmes avaient le droit de vote? » pour voir des signes d'assentiment et des hochements de tête affirmatifs de tous les côtés. Mais lorsque quelque ami impénitent du suffrage féminin voulait tirer des conséquences de ces réponses tacites, les visages se renfrognaien, et l'on entendait l'argument toujours si facile, mais si pauvre: « Le peuple n'en veut pas! »

Cette attitude des chefs de parti, leur manque de confiance dans le peuple, dans leurs propres troupes, n'est-elle pas la preuve éclatante que les partis politiques sont vraiment « malades », qu'ils ne se composent plus que d'un Etat-Major ne pouvant compter sur les citoyens dès qu'il s'agit d'une question qui n'est pas purement d'intérêt matériel immédiat? Les journaux ont annoncé en lettres grasses que la démocratie avait fait ses preuves, que la patrie était sauvée; mais y a-t-il vraiment de la part de nos partis politiques des raisons de tant se glorifier? Il semble que, sous ces belles phrases, on veuille cacher la pâleur de la crainte affreuse dans laquelle on a vécu pendant des semaines. Depuis la votation d'il y a dix ans sur l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations, on n'avait plus vu un tel déploiement de forces politiques, plus entendu tant de discours et de conseillers fédéraux et de chefs de partis. Et malgré tout, plus de 300.000 citoyens n'ont pas suivi le mot d'ordre unanime des partis. Est-ce là une preuve de la force de nos partis politiques?

Aussi aujourd'hui, plus que jamais, je suis d'avis que l'entrée des femmes dans les partis politiques n'aurait à l'heure actuelle aucune influence heureuse sur ceux-ci. Elle ne servirait qu'à prolonger un état qui, tôt ou tard, doit aboutir à une dissolution, et dans la suite à une réorganisation sur des bases nouvelles, prévoyant en tout premier lieu l'extension du suffrage aux femmes. Lorsque des partis auront compris cette nécessité, et prouvé clairement que le redressement de la situation politique, économique, sociale et morale de notre pays exige impérieusement cette collaboration, le moment sera venu d'examiner à nouveau ce problème. Espérons qu'à ce moment-là nos partis politiques comprendront mieux que les partis politiques allemands le rôle qu'ils pourraient et devraient jouer.

H. F.

## Les nouvelles "Femmes savantes"

N.D.L.R. — Nous empruntons l'intéressante étude qui suit à l'excellente revue féministe allemande *Die Frau*, rédigée avec tant de talent par le Dr. Gertrud Bäumer. L'auteur, aussi Mlle Fassbinder est-elle de ce fait remarquablement autionnaire pour ses convictions pacifistes autant que féministes et son activité en faveur du rapprochement franco-allemand, dirige d'autre part la partie littéraire d'un de ces théâtres itinérants populaires, si caractéristiques en Allemagne, et qui vont porter dans de petites bourgades des chefs d'œuvres classiques aussi bien que des pièces étrangères ou très modernes, Gœthe et Shakespeare, comme Bernard Shaw ou Giraudoux. Aussi Mlle Fassbinder est-elle de ce fait remarquablement au courant de la littérature française contemporaine, et son étude, faite avec un recul que ne pourrait peut-être pas avoir aussi bien une Française pour juger de la littérature de son pays, ne manquera pas d'attirer l'attention de tous nos lecteurs.

... Depuis l'époque où Molière fit entrer l'intellectuelle dans la littérature, la situation de la femme s'est grandement modifiée. Elle a pris victorieusement sa place dans les lettres, les sciences et les arts. Elle hante les Universités, conquiert des grades et occupe des postes académiques. Quel écho cette ascension féminine a-t-elle éveillé dans la littérature française, qui a toujours reflété fidèlement les tendances intellectuelles du pays? Quel rôle y joue la femme savante? Comment nous l'y dépeint-on?

Considérons à cet effet une suite de romans. En 1895 et en 1897 déjà, des romans avaient paru décrivant un type féminin nouveau, celui de la femme s'émancipant de l'homme: les *Vierges fortes*, de Marcel Prévost, l'auteur de deux livres sur l'édu-

<sup>1</sup> *Die Frau*, février et mars 1930.